



# Le 4 Pages

de la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services

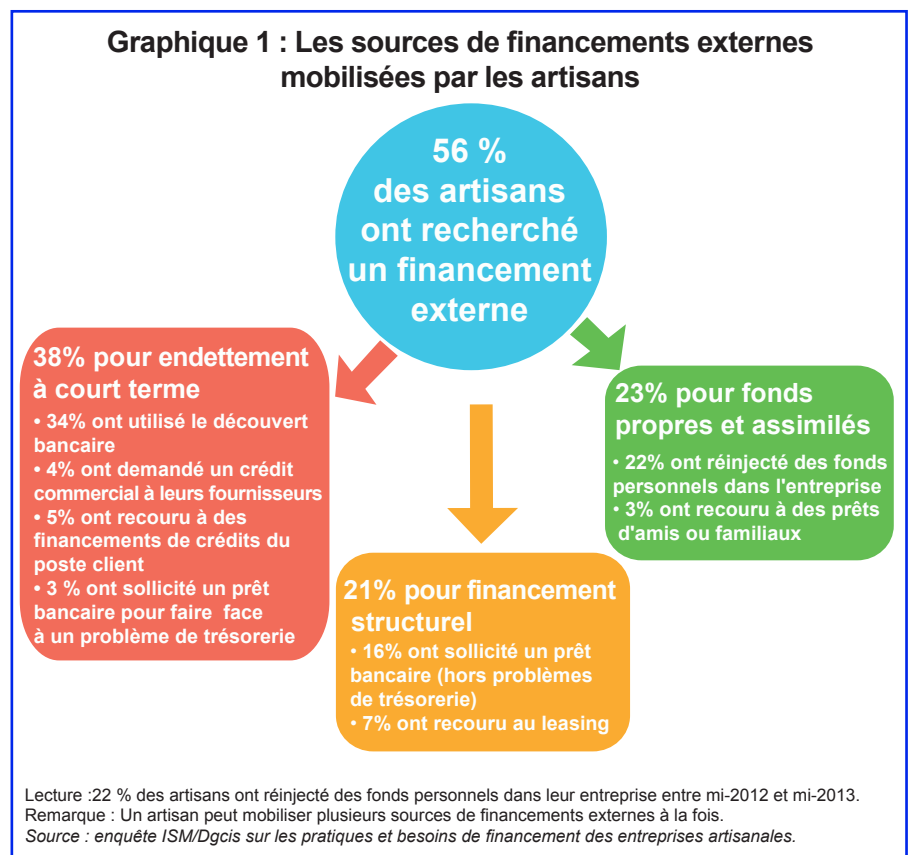
## Un recours accru aux prêts bancaires pourrait constituer un levier de croissance efficace pour l'artisanat

Sept artisans sur dix jugent saine leur situation financière. La situation financière des entreprises artisanales est tout de même affectée par la crise économique qui pèse sur leur activité. En outre, les pratiques des artisans en matière de financement ne sont pas entièrement adaptées à leurs besoins. En effet, seuls deux artisans sur cinq disposent d'outils de suivi prévisionnel qui permettraient une meilleure gestion financière de leur entreprise. De plus, près d'un artisan sur trois a reporté ou abandonné des projets d'investissement par crainte de difficultés de financement. Ces difficultés de financement pourraient éventuellement être surmontées par un recours accru au crédit bancaire : seuls 8 % des artisans qui ont sollicité un prêt bancaire entre mi-2012 et mi-2013 ont enregistré un refus complet de la part des banques.

### Sept artisans sur dix jugent saine leur situation financière

Parmi les entreprises artisanales de plus de trois ans et de moins de 20 salariés enquêtées au cours de l'été 2013 (*encadré 1*), une majorité (soit sept sur dix) considère leur situation financière comme saine. À l'opposé, seuls trois dirigeants sur dix la considèrent comme préoccupante. Cette opinion s'observe dans l'ensemble des secteurs, bien qu'elle soit légèrement plus marquée dans l'alimentation et les services (respectivement 32 % et 34 %) et, à l'inverse moins marquée dans le bâtiment (23 %).

Même si l'artisanat résiste dans son ensemble, il est néanmoins impacté par les effets de la crise économique. Ainsi, davantage d'entreprises artisanales ont vu leur chiffre d'affaires reculer plutôt que progresser en 2012 par rapport à 2011 (respectivement 34 % et 23 %) : le solde entre la part des opinions pessimistes et des opinions optimistes (relativement à l'évolution du chiffre d'affaires) est donc négatif (- 11). Ce constat s'applique de manière légèrement plus marquée dans



le secteur des services (solde de - 17). Les entreprises artisanales de plus petite taille sont les plus touchées : ainsi le solde d'opinion concernant l'activité de 2012 est de - 18 pour les entreprises artisanales sans salariés, contre - 9 pour celles employant entre 1 et 9 salariés. Le solde est même positif (+5) pour les entreprises artisanales entre 10 et 19 salariés.

### Les marges des artisans sont impactées par la crise

Quelle que soit leur taille et leur activité, les marges des entreprises artisanales sont principalement orientées à la baisse. Le solde d'opinion relatif à l'évolution des marges en 2012 s'établit à - 25. Moins d'un artisan sur dix a vu ses marges augmenter en 2012 par rapport à

l'année précédente. Pour près de la moitié de ces artisans, cette hausse s'explique par un repositionnement sur un nouveau marché où les marges sont plus confortables, plutôt que par une révision à la hausse des prix de vente ou par une renégociation des prix à la baisse auprès de leurs fournisseurs.

À l'opposé, un tiers des artisans ont enregistré une baisse des marges sur l'exercice 2012. Parmi les principales raisons invoquées figurent, d'une part la hausse du prix des matériaux, des matières premières et de l'énergie (citée par une entreprise artisanale sur cinq), et d'autre part la baisse des prix de vente induite par la concurrence (14 % des entreprises artisanales) et la négociation par les clients (11 %). Les entreprises artisanales citent dans une moindre mesure « la hausse de la fiscalité » (16%).

## Seul un artisan sur cinq a des problèmes de trésorerie

Un artisan sur cinq a des problèmes de trésorerie (*tableau 1*). Pour moitié, ces artisans pâtissent de la baisse de leur activité et un tiers ont leur trésorerie en permanence tendue. Ces problèmes de trésorerie touchent les quatre grands secteurs de l'artisanat, mais de façon légèrement plus marquée l'alimentation et les services (respectivement 27 % et 25 % contre 18 % pour le bâtiment et la fabrication).

Les délais ou retards de paiement des clients sont la deuxième cause de leurs problèmes de trésorerie. Les entreprises artisanales dont la clientèle est principalement constituée d'entreprises semblent les plus impactées. En effet, la moitié de ces entreprises souffrent de retards de paiement et 14 % sont victimes d'impayés plusieurs fois dans l'année, contre respectivement 25 % et 8 % pour les entreprises artisanales dont la clientèle est principalement constituée de particuliers. Le bâtiment est davantage touché que les autres secteurs, quel que soit le type de clientèle.

## Deux artisans sur cinq disposent d'outils de suivi prévisionnel

Les dirigeants d'entreprises artisanales sont généralement investis dans la gestion financière de leur entreprise. Ainsi, plus de 9 dirigeants sur 10 déclarent s'appuyer sur les grands indicateurs financiers (impayés, marges, chiffre d'affaires, résultat et trésorerie). Ils sont cependant moins nombreux à disposer d'outils de suivi financier : la moitié (48 %) des artisans disposent d'un outil de suivi de l'activité et 39 % d'un suivi prévisionnel de la trésorerie ou du compte de résultat. La mise en place de ces outils nécessite le plus souvent un coût humain non négligeable ; c'est la raison pour laquelle les entreprises sans salarié sont relativement moins nombreuses à bénéficier de ces outils.

## Un artisan sur quatre assure seul la comptabilité de son entreprise

La majorité des entreprises artisanales (63 % des cas) fait appel à un expert comptable pour tenir la comptabilité. Cependant, 38 % des dirigeants d'entreprises artisanales restent impliqués dans la gestion de leur comptabilité et 25 % des dirigeants l'assurent seuls (respectivement 45 % et 33 % pour les entreprises sans salariés). Les conjoints ou les membres de la famille gèrent la comptabilité dans 13 % des cas ; cette proportion est plus marquée dans l'alimentation et le bâtiment (respectivement 17 % et 18 % des entreprises du secteur).

Entre mi-2012 et mi-2013, un peu plus du quart (27 %) des artisans ont entièrement autofinancé certains projets ou besoins, dont les coûts sont globalement faibles. En effet, pour les deux tiers des entreprises qui ont eu recours à l'autofinancement, le coût de ces investissements n'a pas dépassé les 10 000 €. Ces investissements portent principalement sur le renouvellement ou l'achat d'équipements nouveaux (autofinancés par respectivement 11 % et 10 % des entreprises artisanales).

## Plus d'un artisan sur deux a recherché un financement externe

Entre mi-2012 et mi-2013, plus de la moitié (56 %) des artisans ont recherché un financement externe pour mener à bien leurs projets ou, tout simplement, pour assurer leur fonctionnement (*graphique 1*). Ces financements externes ont permis de faire face à des besoins de court terme, principalement par découvert bancaire (34 % des artisans). Ils ont en outre permis de renforcer la structure financière par réinjection de fonds propres ou assimilés dans l'entreprise (23 %) et d'investir, à moyen ou long terme, par recours au crédit bancaire classique (16 %) ou au crédit-bail (7 %).

## Une entreprise artisanale sur cinq sollicite un prêt bancaire

Une entreprise artisanale sur cinq a sollicité entre mi-2012 et mi-2013 au moins un prêt bancaire : 16 % un seul prêt et 3 % plusieurs prêts (*tableau 2*). Ce recours aux prêts bancaires croît avec la taille des entreprises. En effet, seules 13 % des entreprises artisanales sans salariés ont sollicité un prêt bancaire contre 30 % pour les entreprises artisanales entre 10 et 19 salariés.

Un tiers des entreprises artisanales ayant sollicité au moins un prêt bancaire entre mi-2012 et mi-2013 avaient pour projet l'achat d'un véhicule professionnel. Cette proportion est encore plus élevée dans le secteur de la construction (*graphique 2*) où le véhicule est très utilisé, notamment pour se rendre sur les chantiers. Dans le secteur des services, les principaux besoins et projets concernent l'immobilier (27 % des demandes de prêts bancaires). Enfin, dans les secteurs de la fabrication et de l'alimentation, la majorité des demandes de prêts concernent le renouvellement d'équipements de production (respectivement 30 % et 41 % des demandes). Le recours au prêt bancaire pour financer l'achat d'équipements nouveaux est plus élevé dans les grandes entreprises artisanales : seules 1 % des entreprises artisanales sans salariés y ont eu recours contre 5 % de celles employant de 1 à 9 salariés et 10 % de celles entre 10 et 19 salariés.

## La moitié des demandes de prêt bancaire des entreprises artisanales concernent des montants inférieurs à 20 000 €

La moitié des demandes de prêt bancaire des entreprises artisanales concernent des montants inférieurs à 20 000 €. Ce montant est même inférieur à 10 000 € pour un quart des demandes. Le montant du prêt bancaire dépend du

**Tableau 1 : Proportion d'entreprises artisanales confrontés à des problèmes de trésorerie**

	Artisanat	Secteur d'activité			
		Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services
<b>Problème de trésorerie</b>	<b>21</b>	<b>27</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>25</b>
un chiffre d'affaires en baisse	9	9	6	11	12
des délais ou retards de paiement des clients	7	5	8	3	7
des marges en baisse	6	6	5	5	8
des réserves financières/capitaux propres insuffisants	5	8	4	3	6
les exigences des fournisseurs	3	4	3	2	4
des impayés	2	3	3	2	2
un stock important, lourd à financer	2	2	2	4	2
une utilisation de la trésorerie pour financer des investissements	2	4	1	3	3
des difficultés d'accès au crédit	2	3	2	1	3

Lecture : 21 % des entreprises artisanales ont actuellement des problèmes de trésorerie. Pour 9 % des artisans, ces problèmes de trésorerie sont en partie provoqués par un chiffre d'affaires en baisse.

Champ : entreprises artisanales de plus de trois ans et de moins de 20 salariés, France métropolitaine.

Source : enquête ISM/DGCIS sur les pratiques et besoins de financement des entreprises artisanales.

type de projet. Dans la mesure où les trois quarts des prêts couvrent la totalité du coût du projet, ils sont plus élevés lorsqu'ils s'agit de l'achat d'équipements nouveaux (permettant un saut technologique) ou de projets immobiliers : la médiane des montants demandés est deux fois plus élevée pour ces types de projets que lorsque les prêts concernent l'achat d'un véhicule professionnel.

Le montant du prêt est également fonction de la taille de l'entreprise. Les entreprises artisanales dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas les 100 000 € demandent en grande partie des prêts de moins de 10 000 € (44 % des demandes). À l'opposé, pour celles dont le chiffre d'affaires dépasse 300 000 €, 7 demandes sur 10 concernent des montants supérieurs à 20 000 € et un tiers des demandes portent sur des montants supérieurs à 50 000 €. De même, plus de la moitié (55 %) des demandes de prêt bancaire des entreprises artisanales de 10 à 19 salariés concernent des montants supérieurs à 50 000 €.

### Le refus de prêts bancaires aux artisans qui en sollicitent reste limité

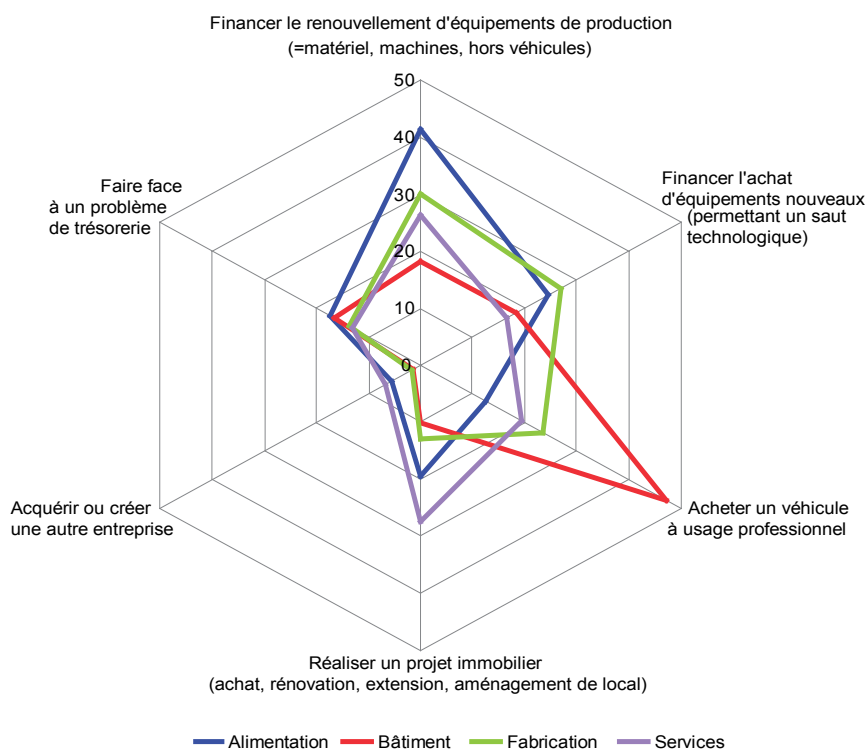
Les artisans ont un recours limité au prêt bancaire pour financer leurs différents projets (*encadré 2*) et privilégient davantage l'autofinancement. Cela pourrait s'expliquer par leur crainte de se voir refuser un prêt, ce qui en pousserait un grand nombre à financer eux-mêmes les projets d'investissement jugés les plus risqués. Ce comportement semble principalement concerner les entreprises de plus petite taille. En effet, d'après l'enquête européenne sur l'accès au financement des PME (SAFE) mise en place en 2008 par la Commission européenne et la Banque centrale européenne, 12 % des entreprises françaises entre 1 et 9 salariés ont déclaré ne pas solliciter un prêt bancaire au premier trimestre 2013 par peur de refus de la banque contre 8 % des entreprises de 10 à 49 salariés et 2 % de celles employant entre 50 et 249 salariés.

Les artisans ne solliciteraient alors la banque que pour financer les projets les mieux préparés et les moins risqués, ce qui *de facto* pourrait contribuer au faible taux de refus observé dans l'artisanat. En effet, entre mi-2012 et mi-2013, seules 8 % des entreprises artisanales qui ont sollicité un prêt bancaire ont essuyé un refus complet de la part de la banque, et 3 % n'ont pas bénéficié du montant total du prêt souhaité. Ce taux de refus complet est légèrement plus faible pour les entreprises artisanales de 10 à 19 salariés (3 % contre 9 % pour les entreprises de moins de 9 salariés).

### La solidité financière est la principale cause de refus

D'après les artisans enquêtés, dans deux cas sur trois, la principale raison

**Graphique 2 : Répartitions des demandes de prêts bancaires par type de projet**



Lecture : 47 % des entreprises artisanales du bâtiment ayant sollicité au moins un prêt bancaire entre mi-2012 et mi-2013 avaient pour projet l'achat d'un véhicule professionnel.  
Remarque : Une même entreprise peut avoir plusieurs projets.  
Source : enquête ISM/Dgcis sur les pratiques et besoins de financement des entreprises artisanales.

avancée par les banques pour refuser un prêt concerne la solidité financière de l'entreprise. Les artisans qui déclarent que leur situation financière est actuellement préoccupante ont d'ailleurs un taux de refus complet supérieur (18 %). Ainsi, un quart des demandes de prêts bancaires destinés à faire face à un problème de trésorerie ont été refusées (24%), contre seulement 5 % des autres demandes de prêts bancaires. L'insuffisance au niveau des garanties constitue la deuxième raison de refus, citée dans un quart des cas.

Une fois l'accord de la banque obtenu, le déblocage du prêt a pris moins de 10 jours

pour la moitié des demandes et moins d'un mois pour 9 demandes sur 10. Les prêts qui portent sur des besoins de trésorerie ont des durées de déblocage légèrement plus longues (supérieures à 10 jours pour deux tiers des demandes).

### Un quart des prêts bancaires obtenus ont nécessité des garanties

Entre mi-2012 et mi-2013, 4 % des artisans ont obtenu un prêt ayant nécessité des garanties, soit le quart de ceux ayant

**Tableau 2 : Proportion d'entreprises ayant sollicité un prêt bancaire**

	Un prêt	Plusieurs prêts	Au moins un prêt
<b>Secteur d'activité</b>			
Alimentation	20	4	25
Bâtiment	15	2	17
Fabrication	16	4	20
Services	16	2	19
<b>Taille d'entreprise</b>			
Sans salariés	12	1	13
De 1 à 9 salariés	19	2	22
De 10 à 19 salariés	18	12	30
<b>Ensemble</b>	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>19</b>

Lecture : 19 % des artisans ont sollicité au moins un prêt bancaire entre mi-2012 et mi-2013  
Champ : entreprises artisanales de plus de trois ans et de moins de 20 salariés, France métropolitaine.  
Source : enquête ISM/DGCIS sur les pratiques et besoins de financement des entreprises artisanales.

obtenu (totalement ou partiellement) un prêt bancaire. Cette demande de la part de la banque dépend dans une large mesure du montant du prêt demandé : seuls 7 % des prêts de moins de 10 000 € ont nécessité des garanties, contre 26 % des prêts compris entre 10 000 et 50 000 € et 37 % des prêts de plus de 50 000 €. La garantie demandée porte principalement sur le patrimoine personnel du dirigeant (la moitié des cas) ; elle a nécessité dans un quart des cas un gage ou une hypothèque sur l'investissement réalisé. Ces garanties demandées par les banques se sont durcies pour plus de la moitié des artisans concernés.

### Un recours accru aux prêts bancaires faciliterait l'investissement

Malgré des taux de refus de prêts bancaires assez faibles pour ceux qui en sollicitent, le financement reste un problème préoccupant pour les artisans : un artisan sur cinq considère les difficultés de financement comme le principal frein au développement. De plus, presque un tiers (30 %) des artisans ont reporté ou abandonné entre mi-2012 et mi-2013 des projets d'investissement en raison de difficultés de financement. Cela impacte aussi bien les entreprises dont la situation financière est préoccupante (50 % d'entre elles), que celles dont la situation financière est saine (22 % d'entre elles) alors que ces dernières pourraient avoir un recours accru aux prêts bancaires.

### Nicolas Cavallo

## Encadré 1 - Méthodologie

Cette étude présente les résultats de l'enquête 2013 sur les pratiques et les besoins de financement des entreprises artisanales, réalisée par la Dgcs et l'Institut Supérieur des Métiers (ISM). L'enquête porte sur les entreprises artisanales de France métropolitaine de plus de trois ans, et comptant moins de 20 salariés. Les entreprises artisanales créées depuis moins de trois ans ont été écartées, compte tenu de leur spécificité en termes de besoins de financement et des dispositifs d'aides dont elles bénéficient. L'échantillon de 1404 entreprises a été obtenu à partir d'un sondage stratifié selon le secteur d'activité et la taille d'entreprise, en assurant un nombre minimal d'entreprises enquêtées par strate. L'enquête 2013 a été réalisée du 22 juillet au 17 septembre 2013 et porte sur les pratiques de financements au cours des 12 derniers mois.

## Encadré 2 - La relation des artisans avec les banques

Les artisans ont en règle générale le même rapport avec leur banque que les particuliers : ils en changent rarement et les mettent peu en concurrence. Ainsi, huit artisans sur dix ne domiciliaient leurs comptes bancaires professionnels qu'au sein d'une seule banque. La proportion est encore plus marquée pour les entreprises artisanales sans salariés (90 % des cas).

Par la suite, ces entreprises « mono-bancarisées » n'ont pas pour habitude de s'adresser à différentes banques au moment de solliciter l'obtention d'un prêt bancaire. Ainsi, entre mi-2012 et mi-2013, quelle que soit leur taille, moins d'une entreprise « mono-bancarisée » sur cinq à la recherche d'un prêt bancaire a sollicité plusieurs banques. À l'opposé, celles qui possèdent des comptes dans plusieurs banques sont plus de la moitié à solliciter plusieurs banques afin d'obtenir leurs prêts bancaires. Au final, un tiers seulement des artisans ayant sollicité un prêt bancaire entre mi-2012 et mi-2013 (6 % des artisans) ont mis en concurrence différentes banques.

Pour faire face aux problèmes de trésorerie, les artisans sont favorables au recours au prêt bancaire de trésorerie (un tiers des artisans qui ont des problèmes de trésorerie sont prêts à y recourir). Cependant, dans les faits, seuls 3 % des artisans ont sollicité un prêt bancaire de trésorerie entre mi-2012 et mi-2013, alors que sur la même période un tiers des artisans a eu recours au découvert bancaire. C'est pourquoi, malgré des coûts qui peuvent être élevés, l'utilisation du découvert bancaire est actuellement la principale solution des artisans à leurs problèmes de trésorerie. Trois quarts des artisans disposent d'une autorisation de découvert bancaire (ou ligne de crédit) : 22 % d'entre eux ne l'utilisent pas et 11 % l'ont trouvée insuffisante. Ce sont évidemment les entreprises les plus fragiles financièrement qui ne disposent pas du niveau de ligne de crédit auquel elles aspirent.

Les artisans sont dans leur grande majorité (plus des trois quarts) satisfaits de leur banque, qu'il s'agisse du conseil apporté, du délai de réponse, de l'intérêt porté à l'entreprise ou de la relation directe avec la banque. Pour autant, ils sont peu nombreux à demander conseil auprès d'elles sur les questions financières (un quart seulement des artisans contre trois quarts qui s'adressent à des experts comptables ou à des centres de gestion agréés). Un artisan sur trois ne va jamais faire le point avec sa banque sur la situation de leur entreprise ; l'utilisation du crédit bancaire reste encore sous-exploitée, dans la mesure où un quart seulement des artisans déclarent y avoir recours pour chaque projet d'investissement. 5 % des artisans n'ont jamais recours aux prêts bancaires, et, de ce fait, ne font pas le meilleur usage des outils de financement mis à leur disposition. Ils semblent en ignorer l'existence ou la nécessité. Pourtant, un meilleur usage de ces outils permettrait d'éviter de provoquer des situations difficiles comme celle, par exemple, liée au financement d'investissements par ponction sur la trésorerie temporairement disponible, conduisant rapidement à une impasse de trésorerie (10 % des problèmes de trésorerie entre mi-2012 et mi-2013).

## Pour en savoir plus :

Rapport détaillé de l'enquête 2013 sur les pratiques et besoins de financement des entreprises artisanales, réalisée par la Dgcs et l'Institut Supérieur des Métiers (ISM)

[http://ism.infometiers.org/besoins\\_financement\\_artisanat](http://ism.infometiers.org/besoins_financement_artisanat)

Enquête européenne sur l'accès au financement des PME (SAFE)

<http://ec.europa.eu/entreprise/policies/finance/data/>

Directeur de la publication :  
Pascal Faure

Rédacteur en chef :

*François Magnien*

Secrétaires de rédaction :

*Nicole Merle-Lamoot, Gilles Pannetier*

Composition :

*Hélène Alias-Denis, Brigitte Baroin*

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2014

DGCIS - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine